

# Le Palais

Magazine municipal

# Actualités

hiver • 2011 n°14

14 | Actualités

La semaine  
du goût

3 | Les Bons Moments



Le Marché d'Automne

4 | Dossier



Mise en accessibilité de la Mairie

15 | Loisirs



Le tournoi international de la SAP



## Mesdames et Messieurs, Chers Amis Palaisiens,

L'année 2011 débute dans un climat de morosité et de résignation tant l'inquiétude qui nous tenaille trouve son origine dans une crise mondiale et les remèdes pour y mettre un terme semblent peu efficaces. Les conséquences de cette situation sont économiques, financières mais aussi et surtout sociales.

Car aujourd'hui, que voyons nous, nous les élus locaux au contact direct de la population : de la détresse, de la colère, un sentiment d'injustice qui ne fait que croître et devant lequel, faute de moyens, nous nous sentons de plus en plus démunis.

Pourtant les politiques locales que nous menons, au plus près de la population, n'ont d'autre but que d'atténuer ces injustices, en assurant pour tous des services publics locaux efficaces et de qualité.

Dans un tel contexte, la population dont logiquement sa frange la plus fragile n'a d'autre interlocuteur que les collectivités locales, échelons de proximité indispensables à la cohésion sociale.

Seulement voilà, à force de transferts de charges non compensés, de dotations d'Etat revues à la baisse, les collectivités auront-elles longtemps les moyens de leurs actions ?

Le rapport de l'Observatoire des finances locales pour 2009, note une dégradation sans précédent. Un investissement en baisse, une dette en hausse et un autofinancement en nette diminution sont autant de signaux d'alerte pour nos finances locales.

A cette situation difficile s'ajoute parfois la baisse des aides aux communes allouées par les Régions et les Départements complètement asphyxiés financièrement.

Notre département malgré un contexte difficile a fait le choix de maintenir ses aides aux communes. Cette aide est précieuse pour les collectivités comme la nôtre qui se caractérise par la faiblesse de ses ressources et qui commence à atteindre ses limites en matière de pression fiscale.

Vous le savez, depuis les fermetures d'entreprises assurant la santé financière de la collectivité, notre commune a dû revoir son fonctionnement afin d'assurer les services indispensables à la population sans obérer l'avenir.

Du passé industriel du Palais il ne reste plus grand chose et en ce début d'année alors que la fonderie de cuivre, usine emblématique de notre commune depuis 1917, vient de fermer ses portes, mes pensées vont aux employés et à leurs familles qui subissent de plein fouet les décisions stratégiques de grands groupes pour lesquels la suppression de 40 emplois ne pèse pas lourd.

Depuis l'annonce des difficultés financières de la fonderie, les élus locaux unis, maire, député et présidents des Conseils Général et Régional n'ont pas ménagé leurs efforts pour éviter la fermeture et accompagner les employés dans les négociations avec les dirigeants de CGEP et RIO-TINTO.

Ce combat n'est pas fini avec l'arrêt de l'usine car il convient de mettre tout en œuvre dans le cadre de la convention de

revitalisation à venir pour éviter à tout prix une nouvelle friche industrielle.

Transformer les friches industrielles en mauvais souvenirs est une bataille longue et difficile. La Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole a lancé avec le concours de l'Etat une étude sur le site Wattelez afin que nous puissions avoir une idée précise des matières stockées et à partir de là, déterminer le ou les types de dépollutions envisageables et l'utilisation future du terrain.

Sans l'implication de la Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole dans ce domaine comme dans bien d'autres, nous n'aurions pu réaliser certaines actions ou certains investissements.

La solidarité communautaire nous permet de maintenir nos ressources depuis notre adhésion et nous permet notamment de conserver le prix global de l'eau et de l'assainissement à 3 euros, engagement communal depuis 2003, grâce à l'harmonisation des tarifs de l'assainissement sur nos 18 communes.

Sans finances prospères, les choix d'investissements sont souvent cornéliens mais toujours rigoureux.

En 2010, les investissements communaux se sont tout de même élevés à 1 300 000 euros hors travaux dont la compétence a été transférée à l'Agglomération.

Sous maîtrise d'ouvrage de Limoges Métropole divers travaux de voirie et d'assainissement ont été programmés : la 3<sup>e</sup> tranche de l'aménagement de la rue Clémenceau et la réfection globale de la rue Maryse Bastié a débuté par la mise en séparatif du réseau d'assainissement.

Ces travaux bénéficient de subventions du Conseil Général qui est également beaucoup intervenu sur la voirie départementale de notre commune avec la réalisation de purges sur la D29, la reprise globale des chaussées rues Aristide Briand, Hélène Boucher et Maréchal Leclerc et la réfection du pont du diable à l'entrée de la commune.

Les actions entre nos diverses collectivités étant coordonnées pour rendre toujours un meilleur service à la population, Limoges Métropole a effectué également des travaux sur les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales, repris les bordures et réalisé les quais bus de la rue Aristide Briand et notre commune a réalisé l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et France Télécom, le remplacement des canalisations d'eau et des branchements de la rue Maryse Bastié.

Mais l'essentiel des travaux communaux ont concerné l'aménagement de la mairie pour répondre aux exigences de la loi d'accessibilité des personnes handicapées aux bâtiments publics. Afin de satisfaire aux obligations de ce texte, la façade de la mairie a désormais un tout autre visage pour assurer le fonctionnement d'un ascenseur qui permet d'accéder à chaque niveau du bâtiment. Cette nouvelle possibilité d'accès nous a, à son tour, permis d'aménager l'étage à côté de la salle du conseil municipal et de rendre plus d'espace aux différents services administratifs. Ces travaux ont pu être réalisés grâce à un taux de subvention de 45% de leur montant. L'inauguration officielle de la mairie aura lieu dans quelques semaines afin que chacun puisse découvrir les lieux, pour ceux qui ne l'ont déjà fait.

Comme chaque année nombre de travaux sont effectués par les services communaux pour assurer l'entretien de nos espaces verts et de nos bâtiments.

Les services publics municipaux ne peuvent être assurés sans la compétence et le sérieux des agents, je tiens en ce début d'année à saluer le travail qu'ils accomplissent tout au long de l'année au côté des élus et notamment au moment des épisodes neigeux pour dégager les grands axes le plus rapidement possible.

Vous le voyez l'année 2010 a conservé un fort taux d'investissement. Les finances de la commune ne permettant malheureusement pas d'investir à ce niveau chaque année, 2011 marquera donc une pause afin de limiter notre recours à l'emprunt et stabiliser notre dette qui, je le rappelle, a notablement diminué au cours du mandat précédent grâce à une gestion rigoureuse qu'il nous faut poursuivre afin de ne pas écraser les palaisiens sous l'impôt local.

En 2011, se poursuivront donc les travaux de voirie de la rue Maryse Bastié, l'aménagement des bords de Vienne et de la forêt d'Anguernaud pour laquelle nous avons passé une convention avec l'Office Nationale des Forêts.

Nous devons également travailler avec l'Agglomération dans le cadre de la future réalisation de la voie liaison nord afin de définir les modes d'entrées et de sorties de la commune, côté Beaubreuil, et les circuits de transports en commun.

Les collectivités locales jouent un rôle essentiel au plus près des populations, elles doivent tout à la fois assurer le développement et l'avenir de leurs territoires par une vraie politique d'aménagement, ce qui ne peut s'envisager sans équipement structurant (comme la LGV) et aussi mettre en place des politiques de solidarité indispensables aux populations qui y vivent.

Ainsi par des efforts conjugués notre Région, notre Département, notre Agglomération, notre commune travaillent à atteindre ses objectifs.

Nombre des initiatives publiques vont vers les entreprises et le tissu associatif, je tiens à saluer les acteurs qui participent au dynamisme local, chefs d'entreprises, artisans, commerçants et bien sûr tous les bénévoles des nombreuses associations palaisiennes qui s'investissent au quotidien pour animer la vie de notre commune.

A tous un grand merci pour votre implication.

A chacune et à chacun d'entre vous le conseil municipal et moi-même adressons tous nos vœux de bonheur, de santé et de succès.

## Très bonne année 2011 !

*Isabelle BRIQUET*  
Maire du Palais-sur-Vienne  
Vice-Présidente du Conseil Général

## Sommaire

**Dossier | 4**  
Mise en accessibilité de la Mairie

**Les Bons Moments | 7**

**Actualités | 8**

- Les travaux de voirie
- Limoges Métropole
- L'enfance et les écoles
- Les permanences du conciliateur
- Le passage au numérique

**Loisirs | 15**

- Nouvelle section danse pour l'Espérance du Palais
- 2011 en chantant pour la chorale

**Page d'Histoire | 17**

- L'usine KPCL au Palais

**Carnet | 18**

- Agenda des salles et état-civil
- Les services municipaux

**La Tribune Libre | 19**

**Les Gens d'ici | 20**

- M<sup>me</sup> Ruaud : Le Puy Neige

Le Palais Actualités • hiver 2011 • n°14

- **Directrice de la publication :** Isabelle BRIQUET
- **Coordination :** Agnès BRUERE
- **Réalisation :** ETAMINE
- **Impression :** RIVET Presse Édition imprimé sur du papier PEFC

*Merci à tous les bénévoles des associations palaisiennes pour leur collaboration à ce numéro.*

# Un accès facile de notre Mairie aux personnes à mobilité réduite



La mairie aujourd'hui.

Après des travaux qui ont duré un an environ, notre Mairie a fait peau neuve. C'est une des premières mairies de la Haute-Vienne à avoir réalisé une réhabilitation complète.

Ces aménagements ont permis de faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite mais aussi de faire les travaux nécessaires pour limiter au maximum les dépenses d'énergie. Pour les agents communaux, les conditions de travail ont été améliorées.



La mairie en 1956.



La mairie après le 1<sup>er</sup> agrandissement.



La mairie pendant les travaux d'accessibilité.

A ce sujet, nous avons rencontré Yves Puharré, adjoint au Maire.

La loi impose de rendre accessible les bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite, que dit-elle ?

La participation à la vie sociale des personnes en situation de handicap est un des axes forts de la loi du 11 février 2005. Pour ce faire, un principe d'accessibilité généralisée a été mis en œuvre afin de garantir l'autonomie des personnes en situation de handicap au sein de la cité et ce, quel que soit leur handicap (physique, sensoriel, mental, psychique et cognitif).

Ce principe d'accessibilité s'impose tout au long de la chaîne de déplacement, c'est-à-dire au "cadre bâti, à la voirie, aux aménagements des espaces publics et aux systèmes de transports et leur inter modalité".

Nous devons mettre les bâtiments communaux en conformité avec cette loi avant 2015, nous commençons par celui qui est le plus fréquenté : la Mairie.





### Est ce que le souci de diminuer les dépenses d'énergie est intervenu dans la démarche ?

Oui.

En fait, quitte à faire des travaux, autant combiner une autre exigence : l'économie de l'énergie. De plus, une autre loi impose de réduire de plus de 30% les dépenses liées à l'énergie avant 2020. On a donc étudié le projet dans son ensemble afin d'optimiser au mieux le budget de la commune.



### Comment cela s'est passé ?

Nous avons fait un appel à projets auprès d'architectes et nous avons retenu le projet de Laurent Billat (OX archi, architecte de Couzeix). L'architecte a en effet trouvé une solution pour intégrer l'ascenseur en façade, ce qui permet aux personnes en fauteuil roulant d'avoir un accès direct par le parking situé devant la mairie. De plus, sur le plan esthétique, la façade reste harmonieuse. On a créé à l'arrière une passerelle pour faciliter les déplacements.

Les plans ont été validés par la Commission Handicap.

Les travaux ont débuté en 2009 pour s'achever fin 2010 et représentent un budget de 552 000 €. Nous avons eu 178 000 € de subventions de l'Etat et du Conseil Général

Ces travaux ont fait l'objet de 14 lots allant du terrassement à la peinture, permettant ainsi de faire travailler les entreprises de notre territoire, ce qui permet de soutenir l'économie locale.

Désormais, toute personne à mobilité réduite a accès aux services de la Mairie et à la salle du Conseil Municipal. Des sanitaires "handicapés" ont été aménagés.

### Et maintenant, quels sont les autres projets de réaménagement ?

Que l'on facilite l'accès des personnes à mobilité réduite est une très bonne chose. Cependant la loi sur l'accessibilité est très exigeante, et comprend certaines incohérences. De plus, elle nous impose des travaux d'une grande ampleur, sans nous donner de solution financière. Avec en plus la disparition de la taxe professionnelle, il est clair que nous n'aurons pas les moyens financiers de mettre aux normes nos 18 bâtiments communaux.

Nous serons (sans assouplissements de cette loi) probablement obligés de fermer certains bâtiments, faute de moyens financiers. Cela serait pénalisant pour les Palaisiens, car nous aurions moins de possibilité pour les accueillir.

Le prochain bâtiment à l'étude est le groupe scolaire Jean Giraudoux.



## Agenda

19 février 2011 :  
inauguration officielle de la Mairie

26 février 2011 : Portes ouvertes

Vous êtes tous conviés à visiter votre mairie le matin entre 9h et 11h30



## Jean-Luc Dubreuil, membre de la Commission "accessibilité"

Jean Luc Dubreuil se déplace en fauteuil roulant et apprécie les aménagements réalisés à la Mairie. Il s'y est rendu pour la première fois lors d'une réunion du CCAS, Centre Communal d'Action sociale.



“Avant pour rentrer à la mairie, il fallait passer par derrière, et donc j'étais obligé de monter la côte en voiture. La pente était trop importante surtout pour descendre, c'était trop dangereux. De plus, il y avait une petite marche.

Aujourd'hui, tout est de niveau. C'est utile pour moi, mais aussi pour les personnes qui se déplacent difficilement, ou encore pour les mamans avec les poussettes.

A présent on peut se garer sur le parking situé devant la Mairie et accéder directement à l'ascenseur qui nous conduit à l'accueil de la Mairie et à la salle du Conseil municipal. Avant, il était impossible pour moi d'accéder à cette salle. De plus en plus d'endroits qui accueillent du public nous facilitent la vie : au Palais, c'est le cas aussi de La Poste et des 2 pharmacies.

La loi de 2005 a été bénéfique sur ce point, cependant, elle est un peu excessive. Par exemple, pour les tribunes de stades, l'accessibilité n'est pas facile à réaliser, c'est beaucoup de travaux. Y a-t-il besoin de mettre aux normes chaque école ? Est-ce qu'une seule école bien adaptée ne suffirait pas ?

Dans certaines régions où le sol est plat, il est beaucoup plus facile de faire des aménagements. Dans une ville comme Le Palais, qui est bâtie sur un flanc de colline, ce n'est pas simple, et cela représente beaucoup d'argent.”



## Repas des aînés

Comme chaque année, les aînés de notre commune se sont retrouvés à la halle des sports mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2010, afin de partager le traditionnel repas de fin d'année organisé par la municipalité. C'est un moment toujours très attendu, un temps d'échange et de partage très convivial. Au menu, foie gras, crabe, canard, cèpes sans oublier les chocolats réalisés par notre cuisinier, Mickaël NICOT, le tout dans une ambiance joyeuse et dansante.

Un panier gastronomique, bien garni de différents saveurs, a été distribué au domicile de nos aînés qui n'ont pu participer au repas.



## Arbre de Noël du personnel communal

Le 17 décembre 2010, Isabelle BRIQUET, Maire du Palais-sur-Vienne a adressé ses vœux à l'ensemble du personnel communal à l'occasion de la nouvelle année 2011. Grâce à l'Amicale du Personnel Communal et pour le plus grand plaisir des enfants mais aussi des parents, le père Noël est venu avec sa hotte remplie de cadeaux pour récompenser tous les enfants sages du Personnel.

Enfants, parents et élus se sont retrouvés autour du verre de l'amitié. Comme le veut la tradition, la soirée s'est achevée par un repas offert par la municipalité avec une animation cette année très remarquée de la "La Boite à Musique".



## Marché d'Automne 2<sup>e</sup> édition

La cour de l'école Jules Ferry s'est transformée en marché d'automne le samedi 20 et dimanche 21 novembre 2010.



Nombre d'exposants étaient au rendez-vous, puisque cette deuxième édition a vu son nombre d'exposants doubler par 2. Outre le marché artisanal avec ses bijoux, émaux et autres objets de décoration, le traditionnel marché gourmand avec vente de foie gras, charcuteries, miel et autres bonnes saveurs ont, comme à l'accoutumé, ravi les acheteurs venus faire leurs premiers achats des fêtes de fin d'année, avec en prime, pour cette année, de la viande limousine du Palais !!! En soirée, l'excellente choucroute préparée par le personnel municipal a été appréciée par tous les participants venus régaler leurs papilles à la salle Gérard Philipe dans une ambiance musicale assurée par l'orchestre "Melody's". Un grand merci aux élèves de l'atelier théâtre et à la troupe "de Blaisii" qui ont assuré l'animation pendant ces deux jours festifs.

## Avenue Maryse Bastié - une mise en conformité des réseaux

Faisant suite à une programmation pluriannuelle de travaux en accord avec la Direction des Infrastructures Routières et la Direction de l'Assainissement des Espaces Naturels de la Communauté d'agglomération de Limoges Métropole, les travaux avenue Maryse Bastié étaient annoncés, attendus.



Les travaux de génie civil par enfouissement des réseaux aériens (éclairage, E.R.D.F, France Télécom) sont terminés. Ces travaux réalisés par l'entreprise INEO sous maîtrise d'ouvrage du SEHV vont reprendre en début d'année pour raccordement chez les riverains.

L'enfouissement de l'ensemble des réseaux électriques et téléphoniques permettra de libérer le regard de tout envahissement de fils, tandis qu'un éclairage flambant neuf mettra en lumière le réaménagement de cette voie.

En parallèle ont été également réalisés, les travaux d'adduction eau potable par la ville du Palais-sur-Vienne (remplacement de la canalisation et reprise des branchements), pour un montant de 166 000€ TTC.

L'avenue Maryse Bastié était la dernière voie de la commune en réseau unitaire d'où la nécessité de mise en conformité avec création d'un système séparatif d'assainissement. Réalisé par la Direction de l'assainissement et des Espaces naturels de la Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole, il a été confié aux entreprises GERY AND CO - HEBRAS T.P. et EUROVIA P.C.L., pour un coût de 447 484€ TTC (cofinancement du Conseil Général à hauteur de 38 540€). Ont été créés, un collecteur d'eaux usées de diamètre 200 mm et d'une longueur de 570 mètres, un collecteur d'eau pluviale de diamètre 500mm et de 800 mètres de long (reste à réaliser le prolongement en aval du pont rail S.N.C.F. pour positionnement de l'exutoire début Janvier).

La reprise des branchements est en cours.

## Les travaux de voirie au Palais

Pour que le patrimoine routier ne se dégrade pas, des travaux de réparations sont entrepris régulièrement. Les intempéries de l'hiver ont profondément dégradé nos voiries (nids de poules et autres déformations de chaussée).

Attendu car nécessaires, des réfections ponctuelles ont été effectuées ces derniers mois sur de nombreuses voies de la commune.

Réalisées par Eurovia pour le compte de Limoges Métropole, ces réfections n'ont pas été sans conséquences pour les automobilistes (circulation en alternance par feux tricolores, déviations,...) Bref ! les habitudes ont été perturbées, mais un nouveau confort de circulation a été retrouvé avec une plus grande sécurité pour les usagers.



## Sécurisation de la rue Georges Clemenceau

Après un premier tronçon réalisé en 2009, la rue Georges Clemenceau a vu sa rénovation se poursuivre sur 3 200 nouveau m<sup>2</sup>, du giratoire jusqu'à l'intersection avec la rue Jean Lurçat.

Objectifs : réduire la vitesse, assurer un maximum de confort et de sécurité pour les piétons.

Moins large, dégagant plus d'espace pour les piétons, la rue Georges Clemenceau n'offre plus l'aspect d'une voie de traversée rapide mais une rue où la circulation est apaisée. L'espace gagné se situe au niveau des trottoirs, des "encoches" ont permis de matérialiser des places de stationnement.

A ces aménagements d'importants travaux souterrains ont été réalisés enfouissement des lignes téléphoniques, les autres, quand à eux invisibles mais forts utiles, concernant la réfection des réseaux d'adduction d'eau potable, d'eaux pluviales et d'eaux usées.

Pour un coût total de 358 000€ TTC, ces travaux de voirie réalisés par Limoges Métropole ont été confiés aux entreprises COLAS Sud Ouest et Signaux Girod (pour le marquage au sol).

A noter que le Conseil Général a attribué une subvention de 75 000 euros.

La mise en place de la couche de roulement définitive se fera courant avril 2011. En attendant cette réalisation, les véhicules circulent rue Georges Clemenceau sur la couche d'enrobés intermédiaire en toute sécurité.

La 4<sup>e</sup> tranche sera réalisée fin 2011 début 2012.

## L'avenue Aristide Briand fait peau neuve

Pour faire suite à l'aménagement sécuritaire aux abords du groupe scolaire Aristide Briand, le Conseil Général a procédé à la réfection de la couche de roulement de la chaussée.

Après la réhabilitation des réseaux d'eaux usées et pluviales réalisée par la direction de l'assainissement et des espaces naturels de Limoges Métropole pour un montant de 145 442€ TTC cofinancé par le Conseil Général à hauteur de 11 550€, les travaux relatifs au réaménagement des trottoirs ont été réalisés par la direction des infrastructures routières de Limoges Métropole et confiés à la SGREG, des travaux effectués avec un rythme soutenu remplacement de 780 mètres de bordures, continuité du cheminement piétons avec sécurisation de leur traversée, sécurité et accessibilité des transports en communs renforcés par la création de 3 quais bus, 2 400 m<sup>2</sup> de revêtement... le tout pour un montant de 130 000€ TTC.

Un rabotage et un profilage de chaussée ont été nécessaires. Les matériaux extraits seront réutilisés. Développement Durable, toujours !





## Une nouvelle commune à Limoges Métropole

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 Limoges Métropole compte 18 communes, Verneuil-sur-Vienne vient s'ajouter aux 17 communes déjà membres. En effet celle-ci a souhaité intégrer la communauté de Limoges Métropole qui a émis un avis favorable à cette demande.

### Quels changements pour l'Agglo ?

- **Le nombre d'habitants :** Verneuil sur Vienne, c'est 4064 habitants, Limoges Métropole dépasse ainsi le seuil des 200 000 habitants.
- **La superficie :** le territoire passe de 437,5 km<sup>2</sup> à 472 km<sup>2</sup>
- **Un rééquilibrage géographique :** cette extension de périmètre permet un rééquilibrage vers l'ouest et offre ainsi de nouvelles disponibilités foncières.



crédit photo : Ville de Limoges

### Quels changements pour les habitants de Verneuil ?

- **La représentation au Conseil Communautaire :** la commune dispose de deux délégués titulaires : M. Gilbert PETINAUD, maire de la commune et M. Lucien DUROUSSEAUD, 1<sup>er</sup> adjoint. Par conséquent la Ville de Limoges a deux délégués titulaires supplémentaires dans la mesure où le nombre de délégués de Limoges doit être égal au total des délégués des autres communes : M. Pierre LEFORT et M<sup>me</sup> Josette BALANCHE, conseillère municipale, amenant ainsi l'effectif à 50 délégués.
- **La baisse de la redevance assainissement :** un lissage sur 6 ans est prévu afin que la taxe soit identique à celles des autres communes.

- **Le transport scolaire :** ce service actuellement assuré par le Département sera pris en charge par Limoges Métropole dès la rentrée scolaire 2010/2011.
- **La gestion des déchets :** l'accès pour les habitants de Verneuil aux 10 déchetteries communautaires.
- **De nouveaux services sur la déchetterie de Vialbost :** des collectes supplémentaires (polystyrène expansé, journaux, revues et magazines via une borne spécialisée et collecte du bois).
- **La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères :** une phase d'harmonisation de 5 ans est prévue au terme de laquelle le taux de la commune sera identique à celui des 16 communes hors Limoges.
- **Un numéro vert (appel gratuit depuis un poste fixe) :** 0 800 86 11 11 pour tout renseignement.

## Limoges Métropole valorise les boues agricoles

Limoges métropole c'est une quarantaine de stations d'épuration sur son territoire avec un parc des lagunes représentant un tiers des procédés rustiques de traitement des eaux usées (lagunage, filtres à sables ou encore lits bactériens). Les 11 sites de lagunage permettent d'épurer les rejets de 3 600 équivalents habitants générant une production de boue estimée à 400m<sup>3</sup> par an.

La gestion de ces stations est assez facile sur le plan technique, en revanche l'évacuation des boues produites est une étape très importante (tous les 8 / 10 ans idéalement) car elle conditionne le bon fonctionnement de l'ouvrage d'assainissement et la continuité du respect des performances épuratoires. En 2008, une étude a été menée sur l'ensemble de ces 11 lagunes permettant de définir les échéances de curage des bassins : 3 campagnes de 3-4 sites permettront ainsi d'avoir vidangé tous les systèmes. La première opération a débuté mi-septembre 2010, quatre stations ont été retenues : Cassepierre à RILHAC RANCON, Le Bourg et Senon à SAINT GENCE et Le Bas Faure au VIGEN.

Les boues de lagune déclarées conformes (notamment au regard de leur teneur en métaux lourds et micropolluants organiques) sont valorisées en agriculture ; elles représentent un apport en éléments fertilisants "rendu racine" qui bien qu'assez faible reste intéressant pour l'agriculteur puisque toutes les dépenses, épandage compris, sont à la charge de la collectivité, producteur de ce produit.



crédit photo : Ville de Limoges

### Quelle est la procédure ?

- Un partenariat est instauré entre la collectivité, l'agriculteur et les différents intervenants.
- Un plan d'épandage est établi après validation par la mission boue de la Chambre d'Agriculture.
- Une convention est passée avec la collectivité et l'agriculteur définissant les obligations de chacun (l'agriculteur doit par exemple enfouir les boues sous 48h tandis que le producteur doit réaliser à ses frais le suivi analytique et agronomique, ainsi que des analyses de sols tous les 10 ans).
- **Cet accord écrit est exigé à l'agriculteur recevant des boues de station d'épuration pour pouvoir prétendre aux aides de la nouvelle Politique Agricole Commune.**

### Aujourd'hui où en sommes nous ?

La première phase de vidange et curage des quatre lagunes est terminée. **Les prélèvements étant conformes à la réglementation c'est 3 550 m<sup>3</sup> de boues liquides qui seront ainsi valorisées en agriculture.**

### Comment se passe la remise en service des lagunes ?

Des investigations géotechniques sont en cours pour s'assurer de l'étanchéité de certains bassins et des travaux de remise en état des stations vont être entrepris.



crédit photo : Ville de Limoges

### Qu'est-ce que le lagunage ?

Il s'agit d'un procédé extensif de traitement des eaux usées où les effluents traversent librement une succession de bassins peu profonds.

L'épuration y est réalisée par les micro-organismes et les algues naturellement présentes dans le milieu ; les algues fournissant l'oxygène indispensable à la dégradation de la matière organique par photosynthèse au cours des périodes ensoleillées de la journée.

## Des rois et des reines à l'accueil de loisirs



Ce mercredi 12 janvier les enfants de l'accueil de loisirs ont fabriqués leurs couronnes des rois avant de partager ensemble, dans la bonne humeur, la fameuse galette qui fut très généreuse car tous les enfants ont été couronnés. Il y en avait de toute les couleurs, des blanches, des vertes, des rouges, des dorées et de toutes les formes, en arrondie, en pointe. Cette année les enfants de l'accueil de loisirs ont été encore une fois très créatifs !

## La galette au RAM

Les petits bouts de choux, accompagnés de leurs assistantes maternelles, ont eu aussi la chance de se régaler avec la galette des rois confectionnée par nos cuisiniers municipaux. Et à voir leurs jolies frimousses rondes, elle était délicieuse. Nos petits créateurs ont pu ensuite se parer des couronnes qu'ils avaient réalisé eux-mêmes.



## Le Père Noël est passé au Palais !

### Le Noël du Relais Assistantes Maternelles

Petits et grands de la Maison de l'enfant (Relais Assistantes Maternelles et lieu d'Accueil Enfants Parents) du Palais-sur-Vienne se sont laissés bercés par une ballade musicale sénégalaise, sur un fond d'instruments traditionnels que sont balafon, calebasse, kalimba...

Au terme de cette matinée, le Père Noël est venu à la rencontre des enfants, suscitant ainsi quelques émotions.

*Maison de l'enfant : 3 allée des Cèdres  
87410 Le Palais-sur-Vienne  
05 55 35 08 06*



### Spectacle de fin d'année pour les enfants des écoles

Le jeudi 16 décembre 2010, avant que tous les élèves ne prennent un repos bien mérités, les enfants des écoles maternelles se sont rendus à la salle Gérard Philippe pour assister au spectacle de fin d'année offert par la municipalité. Cette année, la compagnie "Ap Nez" de Flavignac a remporté un vif succès auprès de nos chères têtes blondes dont les rires ont vite rempli cette grande salle.



Les élèves du primaire, quant à eux, ont eu la chance d'aller au cinéma voir le tout dernier film d'animation "RAIPONCE" qui lui aussi a ravi tous les enfants.

## Goûter de Noël des écoles



Le 17 décembre 2010 les enfants des écoles du Palais-sur-Vienne ont eu, comme chaque année, un goûter de Noël offert par la municipalité, cette année les enfants se sont régales avec de délicieuses pâtisseries préparées par notre cuisinier Mickaël NICOT accompagnées de lait au chocolat, de clémentines sans oublier le fameux Père Noël en chocolat.

## école Aristide Briand

### La cérémonie du 11 novembre



Cette année, des enfants ont assisté à la commémoration de l'armistice de 1918. Cette date permet d'évoquer en classe le souvenir des sacrifices réalisés lors de cette terrible guerre ainsi que le devoir de mémoire qui incombe aux générations actuelles, maintenant que plus aucun poilu ne peut témoigner.

Accompagnés de leurs parents et d'enseignants (M<sup>me</sup> Tharaud et M. Labrosse), ils ont participé à la cérémonie en lisant des textes extraits de lettres de poilus à leur famille ainsi qu'une poésie écrite en classe par leur soin. Voici le compte rendu que Lasséna, Teikinui, Matthis, Eva, Jules, Lucas et Corentin, tous élèves de CE2, en ont fait.

*"La cérémonie s'est passé au cimetière devant le monument aux morts. Il y avait des musiciens, Mme le Maire, des élus, des anciens combattants, des élèves de l'école Aristide Briand et leurs parents. Madame le Maire a demandé la minute de silence. Après elle a lu un texte. Après il y a eu un début de notre texte puis la poésie des CM2. Ensuite on a continué notre lecture. Et ensuite il y a eu la Marseillaise. A la fin de la cérémonie tout le monde est revenu chez lui."*

*Les élèves de CE2 d'Aristide Briand*

## Cross USEP à Saint-Lazare

Le mardi 30 novembre, nous, élèves de CE2, CM1, CM2 d'Aristide Briand, nous sommes allés à un cross de l'USEP qui s'est passé à Saint-Lazare à Limoges. Il y avait plus de 300 élèves qui venaient d'autres écoles. La course était organisée en 4 groupes : les CE1, les CE2, les CM1 et les CM2 et les filles étaient séparées des garçons. Chaque groupe a couru une distance différente : 1km200 pour les CE2, 1km500 pour les CM1 et 1km800 pour les CM2. Avant de courir nous avons fait un échauffement.

*"Nous avons couru autour d'un terrain de foot. Le sol était glissant à cause de la pluie qui tombait depuis longtemps. Pendant la course, tout le monde a fait des efforts pour gagner des places. Certains ont réussi à sprinter à la fin de leur parcours. Chez les filles de CE2, c'est Mélina une élève d'Aristide Briand qui a remporté la compétition de sa catégorie. Tout le monde a bien couru . nous sommes revenus en bus, épuisés et mouillés, mais contents de notre effort durant l'après-midi."*

*Les élèves de CE2 d'Aristide Briand*

## école Jules Ferry

### Le monde fantastique de la bibliothèque

Le mardi 10 janvier, la classe de Grande Section-CP de l'école primaire de Jules Ferry est allée à la bibliothèque du Palais. A cette occasion, les élèves ont emprunté des livres qui seront disponibles jusqu'en mars dans la classe.

Cette année, "le monde fantastique", thème choisi par les enseignants de l'école Jules Ferry, est le fil conducteur des sorties à la bibliothèque. Ainsi, Isabelle, la bibliothécaire, leur a lu trois histoires de monstres.

Les enfants se sont demandés s'il n'y avait pas de monstres cachés sous leurs lits ou dans leur cave. Pour la prochaine fois, Isabelle les a mis au défi de dessiner un monstre qui vivrait dans le grenier.



## Frères de sac

*"Le deuxième spectacle des JMF cette année, avait lieu le mardi 11 janvier 2011 à la salle Gérard Philippe.*

*Deux musiciens se sont présentés : Jean Loup et Christophe, ils étaient frères.*

*Ils jouaient de la flûte harmonique qui venait de Suède, de l'accordéon et de la cornemuse.*

*Derrière eux, une vidéo de bals populaires était projetée sur un écran, comme au cinéma.*

*A un moment, ils ont fait participer 6 élèves volontaires et la maman d'un élève de notre classe, ils sont allés danser sur la scène !*

*Ils nous ont expliqué que la musique voyageait de pays en pays et nous ont joué des musiques bretonnes et suédoises pour danser et un morceau qu'ils ont créé sur place, en liberté !*

*C'était un spectacle vraiment entraînant qui nous a bien intéressés."*

*La classe de CM2 d'Aristide Briand*



## Armistice, La grande guerre, les tranchées, les Poilus...

Difficile de bien comprendre de quoi il s'agit pour de jeunes enfants quand la parole des Anciens n'es plus vivante dans les familles.

Le 15 novembre, un passionné de cette période, M. GHIGO a présenté des uniformes, divers objets ayant appartenu à nos soldats (musée personnel fort intéressant). Les élèves ont pu toucher à tout, porter des casques français et allemands, après avoir écouté des explications respectueuses sur le vécu des hommes engagés, des deux camps ennemis.

Les trois classes de cycle 3 ont bien saisi l'horreur de la vie dans les tranchées. Ils savent exactement ce que représente l'armistice du 11 novembre.

Nous espérons renouveler cette approche l'an prochain avec cet amoureux des objets qui retracent l'histoire des hommes à travers différentes périodes, qui a été particulièrement appréciée des enseignants et des enfants.



## Semaine du goût

Les trois classes de l'école Jean Giraudoux ont participé à la semaine du goût qui s'est déroulée du 11 au 15 octobre. Les élèves ont été ravis de goûter et découvrir de nouvelles saveurs et surtout de participer aux ateliers cuisine mis en place à cette occasion.



## école Jean Giraudoux Exposition sur Joan Miró

Vendredi 8 octobre, les enfants de Grande Section et de CP de l'école Jean Giraudoux sont allés à l'espace Paul Rebeyrolle voir une exposition sur Miró et participer à un atelier de pratiques artistiques. Pour prolonger cette rencontre, les deux classes ont échangé leur pratique et participé ensemble à la "Grande Lessive" en exposant leurs productions à partir de l'œuvre de ce peintre.



## Promenade

Au mois de novembre, la classe de PS a fait une promenade dans les bois pour ramasser des feuilles. Les élèves ont ensuite réalisé plusieurs productions en classe sur le thème de l'automne.



## Plantations

En octobre, la classe de Moyenne section a fait des plantations de jacinthes, crocus, et tulipes dans le jardin de l'école.



## Noël sans chocolats ?

**Impossible... les élèves du CM1/CM2A l'ont bien compris !**

Après avoir cousu un petit chausson en feutrine, les gourmands ont réalisé quelques mendiants garnis de pistaches, noix, noisettes raisins secs grâce au savoir-faire du cuisinier du restaurant scolaire Mickaël NICOT qui a complété les pochons avec des chocolats trop délicats à fabriquer pour les élèves.

La veille des vacances, chacun est parti avec son chausson à offrir aux parents.

D'ailleurs la collaboration de nos cuisiniers est régulière à l'école élémentaire Jean Giraudoux. Que ce soit lors de la semaine du goût ou à la demande des enseignantes, Christophe CHAULIAC, Sébastien MEISSNER et Mickaël NICOT répondent toujours oui aux ateliers... "Tartes au Potiron" des élèves du CP/CE1, "cakes

aux légumes" des petits CP, cuisson des "gâteaux" des CM1/CM2A.

Quoi de mieux qu'un apprentissage de la lecture et de la rédaction de recettes, actif, vivant, concerné, avec l'objectif proche de réalisation personnelle ? Nous vous assurons que les enfants les lisent et surtout, les rédigent sans problème.



## Activités de la Base Nautique



### STAGES POUR LES ENFANTS

- Du 21 au 25 février : Escalade
- Du 28 février au 04 mars : Tir à l'arc
- du 18 au 22 avril : Kayak.

### TIR A L'ARC

Découverte et initiation gratuites pour les adultes :

- Les 02, 11, 16, 25 et 30 mars de 14h30 à 16h30

#### Adultes (encadrés)

- Avril : mercredi 6 et vendredi 15, 16h00-18h00.
- Mai : mercredi 4 et vendredi 20, 16h00-18h00.
- Juin : mercredi 1, 10h00-12h00 et vendredi 17, 16h00-18h00.

#### Stages individuels jeunes (encadrés)

- Du 18 au 22 avril 9h30-12h00.

### ESCALADE

**Stages individuels jeunes (encadrés)**

- Du 18 au 22 avril de 14h30-17h30.

#### Inscriptions et renseignements :

Base nautique de la Sablière  
2 Av. F. Mitterrand - 87410 Le Palais-sur-Vienne  
05 55 35 32 77  
Basenautique.lepalais@orange.fr  
<http://pages.perso-orange.fr/base.nautique>



## Le portage des repas à domicile de la mairie du Palais sur Vienne.

**Vous pouvez recevoir chez vous votre repas du midi y compris ceux du week-end. Le service est réservé aux personnes retraitées ou ayant des difficultés d'autonomie.**

#### La confection des repas :

Le service de portage des repas à domicile fonctionne selon le mode de la "liaison froide" : les repas sont produits à la cuisine centrale Jean Giraudoux. Dès la fin de la cuisson, les plats cuisinés sont mis en barquettes individuelles, puis entreposés dans une cellule de refroidissement rapide.

#### Le transport et la distribution :

Les repas sont livrés six fois par semaine avec une double livraison le samedi pour le repas du dimanche au moyen d'un véhicule frigorifique. Les repas livrés seront entreposés dans votre réfrigérateur par l'agent communal dès réception afin que la chaîne du froid ne soit pas rompue.

#### La remise à température et la consommation :

Le moment du repas venu, vous n'avez plus qu'à faire chauffer le plat étiqueté à la date du jour, dans un four à micro-ondes (celui-ci sera mis gracieusement à votre disposition et entretenu par le personnel communal lors de chaque livraison).

#### Les menus comprennent :

Un potage, une entrée, un plat de viande ou de poisson ou d'œuf, un ou deux légumes (en fonction du repas), un fromage et/ou un dessert, du pain  
Des menus spécifiques peuvent - sur avis médical - être demandés dans le cadre de régimes : sans sel, sans sucre.  
Pour des raisons d'hygiène, les repas mixés ne sont pas autorisés.  
Ce service est réservé aux habitants du Palais.

#### Où s'adresser ?

A la cuisine centrale Jean Giraudoux en demandant Véronique ou Nadine pour réserver votre repas. 06 13 97 08 21

*Ces deux personnes seront chargées d'assurer votre inscription, votre repas et votre livraison. Afin de mieux vous satisfaire nous vous demanderons de vous inscrire au minimum 48h à l'avance (Exemple le lundi pour le mercredi)*

## Collecte des encombrants :

Secteur 1 juste après le gymnase jusqu'à la Sablière :

- Mardi 5 avril 2011
- Mardi 05 juillet

Secteur 2 le bourg, les lotissements vers le Chatenet et jusqu'au gymnase inclus :

- Mardi 12 avril
- Mardi 12 juillet

*N'oubliez pas de vous inscrire en téléphonant à la mairie au 05 55 04 34 00 15 jours avant la date de la collecte*

## Permanences du conciliateur



M. François MALEYRAT, conciliateur de justice se tient à votre disposition à la mairie tous les 1<sup>er</sup> mardis de chaque mois à partir de 14h00.

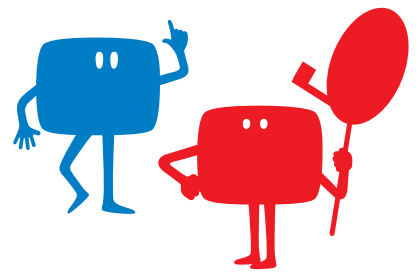
Sa mission : faciliter le règlement amiable des conflits. Il intervient bénévolement lors de conflits de nature civile entre deux personnes physiques ou morales le plus fréquemment lors de conflits locatifs, de voisinage, de désaccords entre un fournisseur et un client, ou de litiges concernant des factures.

## Tu viens d'avoir 16 ans ? Fais-toi recenser

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16<sup>e</sup> anniversaire.

La mairie remettra alors une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement puisqu'elle sera obligatoirement demandée pour tout examen (CAP, BEP, BAC, Permis de conduire et même conduite accompagnée).

Les données issues du recensement facilitent par la suite l'inscription sur les listes électorales à 18 ans.

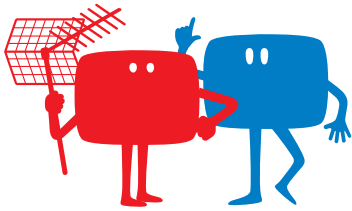


**Jeudi 10 Mars 2011 :**

## Le PALAIS-SUR-VIENNE, bientôt "tout numérique" !

LE LIMOUSIN est l'une des prochaines régions de France à passer à la télé tout numérique : plus de chaînes et une meilleure qualité d'image et de son. Encore faut-il s'y préparer !

**Vous connaissez sûrement les deux mascottes en forme de téléés **bleu** et **rouge** de la campagne "tous au numérique"... elles s'installent chez nous ! Le 29 mars 2011, en Limousin la diffusion analogique des principales chaînes de télévision nationales (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6) va s'arrêter et être remplacée par une diffusion exclusivement numérique. Tous les foyers de la région doivent vérifier que leur installation est compatible avec le numérique. Ils risquent de se retrouver devant un écran noir après le 29 mars 2011 !**



### Antenne râteau

Tous les foyers qui reçoivent aujourd'hui les six chaînes historiques, par une antenne râteau ou intérieure sont directement concernés. Pour continuer à recevoir la télévision après le 29 mars 2011, ces foyers doivent adapter leur installation à un mode de réception numérique (adaptateur TNT, téléviseur "TNT intégrée", ADSL, satellite, câble encore fibre optique).

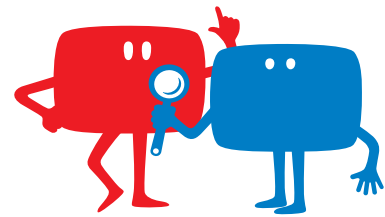
Vous avez un doute ? Si vous voyez des bandeaux d'information défiler sur votre télé à partir de la fin novembre ("Équipez-vous impérativement pour le passage à la télé tout numérique avant le 29 mars 2011. Infos au **0970 818 818\*** ou [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)"), c'est que vous recevez encore le signal analogique : il est temps de vous équiper !

Si c'est le cas, entre la TNT, le satellite, l'ADSL, le câble et la fibre optique, le choix ne manque pas ! Renseignez-vous avant tout achat. Pour vous guider, de nombreux professionnels (magasins et antennistes) se sont engagés à proposer aux téléspectateurs des produits et prestations de qualité au prix du marché, en signant la charte de confiance "tous au numérique". Ils sont reconnaissables grâce à un label "Professionnel agréé - tous au numérique". La liste des professionnels agréés est consultable sur [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) ou disponible auprès du centre d'appel\*

### Des aides financières et techniques

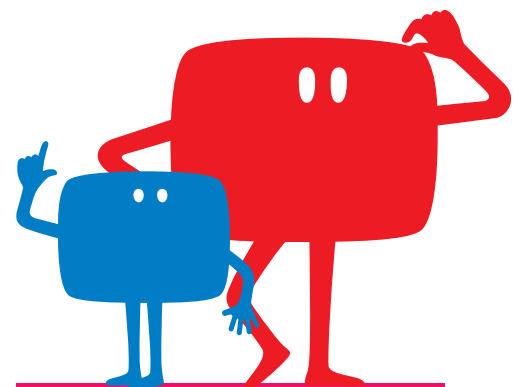
Parallèlement, l'Etat a prévu des aides financières, accessibles sous certaines conditions aux foyers qui reçoivent aujourd'hui uniquement les 6 chaînes historiques et éventuellement une chaîne locale par une antenne râteau ou intérieure. Sous conditions de ressources, ces foyers peuvent bénéficier d'une aide de 25€ maximum pour s'équiper et une aide à l'antenne de 120€ maximum dans le cas d'une intervention sur leur antenne. Pour les foyers qui ne seraient pas couverts en TNT, une aide de 250€ maximum est attribuée sans condition de ressources pour l'acquisition d'un mode de réception alternatif comme la parabole. Dans tous les cas, gardez bien vos factures et vos tickets de caisse, ils vous seront demandés pour tout remboursement. Et ne tardez pas trop : les aides financières sont disponibles dans un délai maximum de 3 mois après le passage.

Enfin, une assistance technique pour l'installation est mise à disposition des personnes de 70 ans et plus ou souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80%. Adressez-vous au centre d'appel\* pour connaître précisément les conditions d'attribution et bénéficier de ces aides. Elle permet d'aider ces personnes vulnérables à installer leur adaptateur TNT et à procéder à une nouvelle recherche des canaux après le passage.



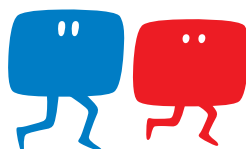
"Tous au numérique" a mis en place de nombreux outils d'information. L'Info Mobile, en tournée dans la région, passera ainsi près de chez nous, **au PALAIS-SUR-VIENNE, le JEUDI 10 MARS 2011 de 10h00 à 17h00.**

Les guides "tous au numérique" répondront à vos questions. Le site internet [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) et le centre d'appel ouvert du lundi au samedi de 8h à 21h complètent le dispositif. Vous pourrez ainsi tout savoir sur le passage à la télé tout numérique : les modalités, le calendrier et les aides !



### Le saviez-vous ?

Au moment de l'extinction du signal analogique, les fréquences d'émission des chaînes en numérique peuvent changer. C'est pourquoi, les téléspectateurs devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur chaque poste recevant la télévision numérique par une antenne râteau ou intérieure, y compris sur les postes qui reçoivent la TNT depuis longtemps.



**tous au numérique!**

\* **0 970 818 818** : numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h\*

## ACP : Ergomètre et découverte de la Vienne

Quel que soit le temps, les rameurs de l'ACP ont plus d'une corde à leur bateau. En effet, grâce aux ergomètres (rameurs en salle), l'activité se poursuit à l'intérieur.

Divers projets (dont certains en partenariat avec le Comité Départemental Aviron 87 et la Maison de Vassivière): une initiation à l'aviron pour les vacanciers du Lac de Vassivière, ainsi qu'une découverte des bords de Vienne en direct de sa godille !, et une randonnée en Dordogne.



Toutes les infos sur le club sont disponibles sur le site de l'ACP : [www.avironclubdu-palais.sitew.com](http://www.avironclubdu-palais.sitew.com) et auprès de Michel TKACZUK au 05 55 35 33 62

ACP - base Nautique La sablière - samedi 14h/17h et dimanche 9h30/11h30

## Football : tournoi International de la SAP

Un tournoi en salle organisé par les vétérans et Jean-Luc FISKA a réuni une cinquantaine de joueurs pour disputer plusieurs matchs. Les plus jeunes footballeurs ont suivi un stage avec Karim DJELLALI et Leo MARTINEZ, éducateurs. Il leur a été enseigné des techniques de base, tout en leur faisant découvrir la vie en communauté où diverses cultures se côtoient.

Comme chaque année, le tournoi international de Pâques des 23, 24 et 25 avril 2011, est en préparation (la participation d'équipes étrangères est annoncée par notre administrateur, Mimi Faure).

Contact : Claude CASSAT,  
06 87 44 64 56, [claudcassat@wanadoo.fr](mailto:claudcassat@wanadoo.fr)



## Première bougie pour le Cyclo Club Palaisien !

En présence du maire du Palais-sur-Vienne, Isabelle Briquet, le CCP a fêté son premier anniversaire avec l'ensemble des licenciés.

Un an de Cyclo Club Palaisien correspond à 2785 kilomètres, cela représente déjà 11 participations à des cyclotouristes, et 35 licenciés (dont 2 femmes).

Suite au succès de la randonnée "La Palaisienne" du 3 juillet 2010 ; une seconde édition est prévue le 2 juillet prochain.

Contacts : Guy Nadeau - 06 07 65 16 79 - ([guy-nadeau@orange.fr](mailto:guy-nadeau@orange.fr))  
Marc Germainnaud - 06 15 21 84 26 - ([marc.germainnaud@orange.fr](mailto:marc.germainnaud@orange.fr))  
[cycloclubpalaisien.clubeo.com](http://cycloclubpalaisien.clubeo.com)



## Amicale des Combeaux

L'Amicale des Combeaux organise toujours ses manifestations au cours de l'année, c'est avec plaisir qu'elle accueille les nouveaux venus, afin que cette amicale perdure, venez nous rejoindre, amicalement



## Nouvelle section Danse pour l'Espérance du Palais

Depuis la rentrée 2011, une section Danse Country a fait son apparition dans les murs de notre association.

Quatre de nos gymnastes ont participé au 1er tour des coupes fédérales et ont obtenu de très bons résultats. Celles-ci se sont qualifiées pour le tour suivant (à Montoir de Bretagne) où elles défendront les couleurs de leur club et de leur département.

Nous leur souhaitons Bonne Chance pour leur prochain rendez-vous : les finales du mois de mars à Saint-Nazaire !

## Du changement pour l'ICG

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2011 le siège de l'Instance de Coordination en Gérontologie se trouve à la MSD (Centre Médico-Social) 29 Cité André Brun dans les locaux de l'Antenne Assistantes sociales au Palais. Pascaline LARCHER (remplaçante de Virginie Laurent-Pereira, référente gérontologique) reste à votre disposition tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

N'hésitez pas à la contacter pour tout renseignement concernant les services aux personnes âgées comme la demande et le suivi de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie ou tout autre dispositif pour le maintien à domicile.

Attention : le numéro de téléphone a changé, appelez le 05 55 35 34 09

## Amicale laïque : Le Palais section judo

Sports collectifs, parcours gymnique et judo étaient au programme du stage sportif organisé par la section Judo, tout cela dans un climat de bonne humeur et de plaisir partagé entre les différents judokas.

La section Judo du Palais-sur-Vienne a également reçu le titre de championne départementale cadette grâce à Océane Dupont, qui accède aux demi-finales du championnat de France. Chez les minimes, Marine Huguet poursuit sa route en remportant la coupe départementale. Elle se qualifie pour la phase régionale.



## 2011 en chantant

La chorale du Palais adresse à tous les Palaisiens ses meilleurs vœux pour 2011 et espère partager avec eux ces moments de grand plaisir que procurent la musique et le chant. Elle compte sur les amoureux du chant pour renforcer son effectif afin d'inscrire dans la durée le chant choral dans notre commune. Le prochain concert sera le 19 mars à 20 h 30 en l'église Saint-Paul-Saint-Louis en compagnie des chorales Symphonia et Polysong (dirigées par Corinne Rouhaut) au bénéfice de l'association Retina qui œuvre pour aider à vaincre les maladies de la vue. Nos participations à ces concerts de solidarité surtout avec d'autres chorales, nous confortent dans notre volonté de poursuivre dans cette voie où se conjuguent le plaisir voire la passion et l'engagement auprès de tous ceux qui souffrent.

## FNACA : Compte rendu de l'assemblée générale du 8 novembre 2010



Le Président Mathieu Mousnier accueille les participants et remercie Madame le Maire, le premier adjoint Yves Puharré, les membres du conseil municipal, Jean Besse responsable départemental pour leur présence.

Le Président fait observer une minute de silence à la mémoire de nos camarades décédés au cours de l'année passée. Il fait le compte rendu moral en réaffirmant le souci du comité d'apporter du soutien à tous nos amis malades ou dans le besoin. Le comité confirme son attachement au 19 mars comme seul jour de commémoration de la fin des combats en Algérie.

Le secrétaire Jean Claude Chambraud fait le compte-rendu des nombreuses activités de l'année passée.

Le trésorier Michel Tétard nous indique que les finances du Comité restent saines bien que provisoirement grevées par le gros acompte versé pour la réservation du voyage en Savoie en juin prochain.

Pierre Theliou nous fait part des dernières actualités GFO et veuves, notamment les avantages fiscaux consentis aux titulaires de la carte du combattant âges de plus de 75 ans et à leurs veuves.

Jean Prunier, responsable des cartes nous dit que les adhérents du comité local sont au nombre de 156 avec 14 membres bienfaiteurs. Le conseil d'administration démissionnaire, est candidat avec deux nouveaux membres à sa réélection. Le nouveau conseil d'administra-

tion est réélu à l'unanimité. L'élection du nouveau bureau aura lieu le 19 novembre 2010.

Les activités pour l'année 2011 présentées par le secrétaire Jean Claude Chambraud seront entre autre : repas dansants du 16 mars et du 6 novembre, voyage de 7 jours dans les Alpes du 9 au 15 juin, grillades du 20 juin, voyage d'une journée en septembre 2011.

Le représentant du Comité Départemental, Jean Besse responsable au journal l'Ancien d'Algérie fait le bilan de diverses actions et initiatives du Comité Départemental avec entre autre l'état des aides aux amis dans le besoin, nous indique que le nombre des adhérents du département est de 5174, et que le prochain congrès départemental aura lieu les 22 et 23 octobre 2011 à Oradour sur Vayres. Le responsable des voyages Robert Just donne quelques informations et précisions pratiques pour le voyage à Flumet en juin 2011.

Madame Isabelle Briquet, Maire du Palais-sur-Vienne prend la parole pour confirmer que pour la municipalité, le 19 mars sera toujours le seul et unique jour de commémoration de la fin des combats en Algérie, et qu'elle est disposée à soutenir et aider le Comité local de la FNACA dans ses actions.

Le Président, en remerciant tous les participants pour leur présence, clos la séance en souhaitant à tous une bonne année FNACA 2011, et invite les présents au pot de l'amitié.

## L'Assemblée générale de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Le vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2010, l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles a tenu son Assemblée Générale, salle Gauguin, en présence de M<sup>me</sup> le Maire Isabelle Briquet et de ses adjoints. Etaient également présents : Dr François Maisongrande de l'Etablissement Français du Sang de Limoges, Jean Clément et Christiane Desbordes de l'Union départementale.

Jean-Marie Texonnière, trésorier adjoint, a ouvert la séance et a informé que le Président actuel M. Dumas avait atteint la limite d'âge et souhaitait laisser la présidence.

A donc été élu le nouveau bureau composé de :

**Président : Jean-Marie Texonnière**  
**Vice-Président : Sandra Salmon**  
**Secrétaire : Chantal Nadeau**  
**Secrétaire adjointe : Sylvie Cessat**  
**Trésorier : Didier Brouillet**  
**Trésorier adjoint : Philippe Audouin**

**Présidents d'honneur : Bernard Dumas, Isabelle Briquet**  
**Membres : Denise Emery, Jeanine Toumieux, Hervé Devaud**

Jean-Marie Texonnière a remercié M. Dumas pour son action au cours des années passées. Il a remercié également M<sup>me</sup> le Maire pour le prêt des salles lors des 5 collectes annuelles, pour les 2 collations offertes et pour la subvention accordée chaque année.

La commune du Palais-sur-Vienne compte environ une soixante de donneurs par collecte.

Isabelle Briquet a remis la médaille de la Commune à M. Dumas pour tout le dévouement apporté pendant ces 15 années. La réunion s'est terminée par le pot de l'amitié.

Il est à rappeler que l'âge maximum pour donner son sang est de 70 ans révolus. Les groupes B et AB sont les plus sollicités.

**Les prochaines collectes sont : lundi 4 avril, vendredi 10 juin, jeudi 18 août et samedi 22 octobre 2011.**

*Merci d'avance à tous les donneurs. Un grand merci aussi aux bénévoles qui aident lors des collectes.*

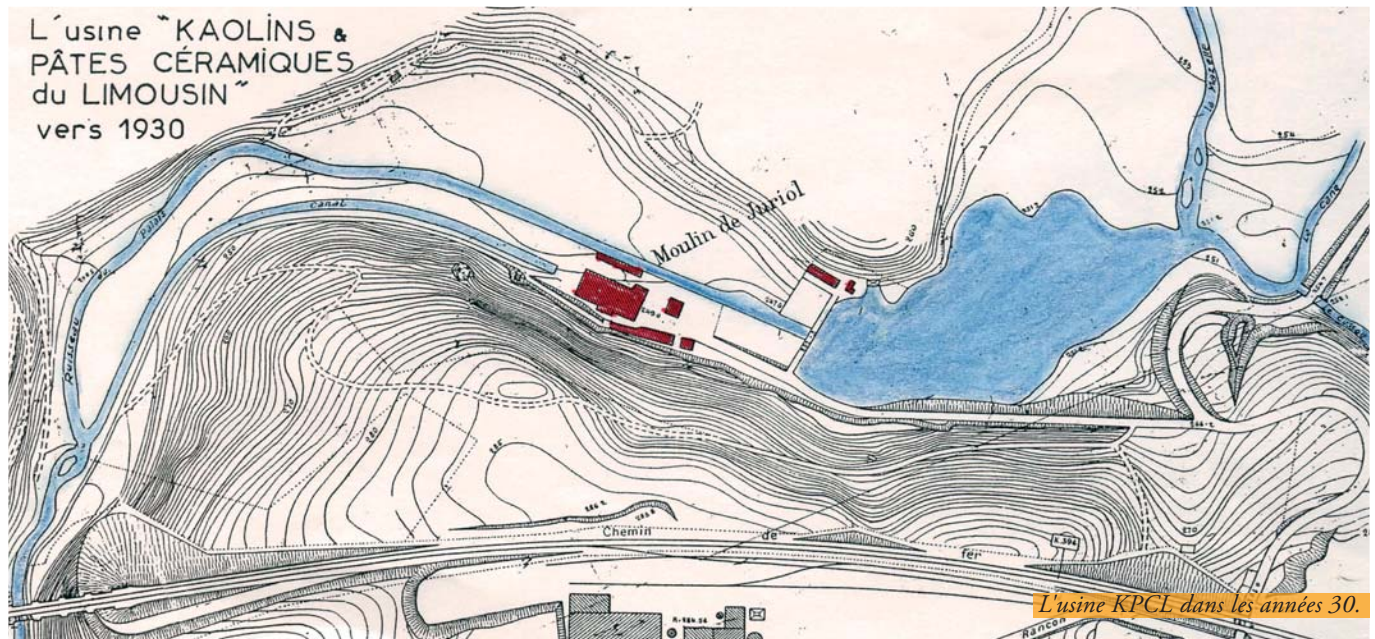


les membres du nouveau bureau



# L'usine KPCL au Palais

Le 2 juin et le 14 octobre 1892, M. Charles Lamy De La Chapelle dépose un plan et un projet pour la construction d'un étang. Le 13 juin 1893, le Conseil municipal du Palais autorisait le demandeur à construire un barrage formant digue sur le ruisseau du Palais, afin de créer un étang formant bief à une usine.



L'usine KPCL dans les années 30.

L'étang prend naissance après le confluent de la Mazelle, de la Cane et du Cussou qui forment, à la sortie de l'étang, le ruisseau du Palais. Le premier nom de l'étang fut "l'Étang Bureau" du nom du chef de chantier de l'époque.

Un moulin dit "Moulin de Juriol" vit le jour. Le lieu-dit "Juriol" se trouve sur les bords de la Vienne et notre nouveau moulin porte ce nom, son constructeur et propriétaire habitait "Juriol".

L'usine, inaugurée le 20 avril 1895, produisait de la pâte à porcelaine et de l'émail. Rappelons que l'émail, composé de substance facilement vitrescibles, sert de couverture à la porcelaine et à la faïence. Il en sera fabriqué à l'usine du Palais jusqu'en 1977. M. Lamy a cédé cette usine à la société anonyme des "KAOLINS ET PÂTES CÉRAMIQUES DU LIMOUSIN" en 1914 (la KPCL a été fondée en 1786 par M. Alluaud).

À l'origine, les matières premières étaient réduites par des meules. Le personnel, en grande partie féminin, était d'une trentaine de personnes.

Les produits finis étaient acheminés sur Limoges par des charrettes de bois tirées par des bœufs. Ceux-ci étaient au nombre de trois, deux pour faire le voyage, le troisième servait d'appoint depuis l'usine jusqu'au carrefour de la route de St-Priest-Taurion tant le chemin sur cet itinéraire était pénible. Son travail effectué, il rentrait à l'étable.

La force motrice du ruisseau, qui fit fonctionner deux turbines, par la suite, a été abandonnée en 1965. Depuis c'est le courant électrique national qui alimente l'installation. La réduction des minéraux se fait maintenant par broyeur.

La production actuelle en produits céramiques, se limite aux pâtes à faïence et à gré, 100 tonnes par mois. La pâte à porcelaine est fabriquée à l'usine d'Aixe-sur-Vienne (1500 tonnes par mois). La clientèle de notre usine est en grande partie constituée de petites entreprises et d'artisans.

Depuis fort longtemps, la KPCL possède à St-Paul-la-Roche, en Dordogne, un gisement de quartz d'une pureté rarement égale au monde. Jusqu'en 1965, ce quartz était extrait et vendu à des entrepreneurs qui l'utilisaient pour faire des bordures de trottoirs réfléchissantes. Puis les fabricants d'optique se sont intéressés à ce produit mais le désiraient sous forme pulvérulente. Il a donc fallu le broyer mais la teneur en fer augmentait, et dans le verre comme dans la porcelaine, le fer est l'ennemi numéro un car il confère au produit une coloration rougeâtre. Le problème est donc d'éliminer ce fer apporté au cours du broyage. La société KPCL, après de nombreuses études de laboratoire, a réussi à mettre au point un système de traitement chimique de ce quartz et a créé à l'usine de Juriol un atelier de broyage et de traitement chimique permettant une

production d'environ 40 tonnes (160 tonnes en 1989). Le quartz sortant de cet atelier a une teneur en fer voisine de 0,0005%, c'est-à-dire 5 grammes par tonne. Il est vendu en Grande Bretagne et en France, à Sorivell, filiale du groupe Saint-Gobain (aujourd'hui Corning France, société américaine).

C'est avec ce quartz qu'a été réalisé le système optique des caméras équipant les capsules lunaires : l'une d'elles, encore sur la lune, a permis à tous les citoyens du monde de suivre à la télévision les aventures des cosmonautes. Pour une petite part, le Limousin et le Palais-sur-Vienne en particulier peuvent être fiers d'avoir contribué à cette extraordinaire réussite. Il est donc vrai que, par son travail, notre Palais est présent sur la lune !

*(Le chapitre sur quartz et lune est tiré de "L'Ami de Tous" n°158 - mai 1971)*

Intégré depuis 1988 dans le groupe Imerys (7000 employés au monde), KPCL, avec fierté, a fêté en 1995 son usine centenaire au Palais-sur-Vienne. Petites certes, mais indispensables dans le domaine du traitement des matières premières, elle est un exemple de continuité, de tradition familiale et de techniques avancées permettant de fournir des matières premières de qualité aux porcelainiers, faïenciers et autres céramistes.

*(Depuis de très longues années, la famille Vandermarcq dirige KPCL)*

## Groupe Socialiste

### Halte à la dévalorisation systématique de notre commune

La commune du Palais serait-elle la commune la plus polluée de l'hexagone, celle où se concentrent toutes les nuisances au mépris de tous ?

Vous êtes nombreux à vous en être émus, car, à en croire certaines publications, le doute n'est plus permis, dévaluant ainsi tout l'habitat communal.

Certes le Palais a un passé industriel important qu'il nous faut maintenant gérer, les sites qui ont fait jadis la richesse et permis le développement de notre commune - CGEP, Wattelez, Total-Solic méritent effectivement toute notre attention... mais peut-être pas systématiquement pour rappeler les inconvénients qu'ils présentent en ruinant les efforts faits pour les réaménager.

Wattelez : la procédure en cours devant la justice administrative pour contraindre la société Wattelez à éliminer les déchets caoutchouteux entreposés sur son terrain arrive à son terme. La commune attend désormais la décision du Conseil d'Etat. A notre avis cette société ne peut être exonérée de toute responsabilité et la commune se retrouver seule pour assumer financièrement la dépollution.

Parallèlement, l'Agglomération de Limoges Métropole avec l'aide de l'Etat fait procéder à une étude globale de l'état du site pour déterminer les marges de manœuvres publiques futures.

Total-Solic : L'ancien dépôt pétrolier doit-il rester notre entrée de ville ? A l'évidence non ! La municipalité a donc dans un premier temps acquis ses terrains afin d'empêcher une installation d'activité source de nuisances (plateforme de concassage de mâchefers par exemple) puis revendu ce site dans le but d'y créer une zone d'activités commerciales et artisanales.

La crise économique que nous connaissons a différé l'aboutissement de ce projet mais ne le remet nullement en question.

CGEP : En 1998, la compagnie générale d'électrolyse du Palais fermait ses portes, ne laissant que la fonderie de cuivre dont l'activité vient de s'arrêter également ôtant ainsi de nombreux emplois. La reconversion d'un tel site est particulièrement difficile.

Pour autant faut-il là aussi encourager l'apparition d'une nouvelle friche sur le territoire communal et renoncer à explorer toutes possibilités pour sauver l'emploi ?

La société VLP a développé son activité sur une partie du site et a dû nécessairement la faire évoluer pour respecter les normes environnementales. Ce suivi indispensable est réalisé en permanence par des organismes de contrôle. Cette veille est nécessaire mais comment certains peuvent-ils décerner leur prix du "1<sup>er</sup> pollueur" d'un côté, saluer les efforts de l'entreprise en matière d'environnement de l'autre jusqu'à affirmer en commission locale de surveillance que cette entreprise doit rester et se développer au Palais.

La défense de l'environnement devrait normalement se traduire par une plus value pour l'ensemble des habitants. Tels que certains la pratiquent cela peut produire l'effet inverse !

Notre commune mérite mieux que cela et les palaisiens aussi !

*Des élus à votre disposition : Isabelle BRIQUET, Yves PUHARRE, Christine DESMAISONS, Patrick DOBBELS, Saïd FETTAHI, Corinne JUST, Aurélie KURAS, Eliane PHILIPPON, Mariana DUMITRU, Christophe LABROSSE, Martial BRUNIE, Marie-Annick ATTAL, Jean-Claude MEISSNER, Philippe ARRONDEAU, Chantal FRUGIER.*

## Groupe PC/ADS

### Déclaration lue lors du Conseil Municipal du 8 novembre 2010 contre une réforme des retraites injuste et inefficace

Dans le cadre du mouvement interprofessionnel et intergénérationnel unitaire de grande ampleur engagé dans notre pays depuis plusieurs mois, s'est exprimé sans ambiguïté le rejet massif du projet de loi de réforme sur les retraites porté en force avec violence et obstination par le pouvoir en place. Face à une opinion publique légitimement inquiète sur son avenir, le gouvernement autiste et les parlementaires dociles de la majorité présidentielle n'ont su et voulu répondre au peuple que par l'arrogance et le mépris. Aussi, nonobstant les votes serviles des députés et sénateurs de droite, les élus communistes et ADS du Palais-sur-Vienne considèrent que des choix différents, fiables, répondant à des efforts altruistes et mieux partagés existent. Le groupe PC/ADS exprime son rejet catégorique de la réforme des retraites en l'état et son exigence d'ouverture de négociations sur des propositions alternatives. Dans le même esprit, les élus communistes et ADS contestent fermement la brutalité employée dans la méthode, la concertation bafouée avec les partenaires sociaux pourtant ouverts au dialogue, le débat parlementaire muselé à l'extrême et le diktat gouvernemental inacceptable avéré en la circonstance. Le groupe PC/ADS du Conseil Municipal du Palais-sur-Vienne demande expressément, avec la plus grande détermination, au Président de la République de ne pas promulguer une loi jugée injuste et inefficace, rejetée par une très grande majorité de Français. La mobilisation pour une autre réforme, confortant un système de retraite par répartition réellement solidaire, dans un cadre de financement équitable et pérenne, qui exclut toutes tentations de recours à la capitalisation, doit continuer afin que l'enjeu sociétal dont il est question s'oriente inmanquablement et durablement du côté du progrès social.

### Le Palais autrement

(Y. Tricart, C. Salesse, C. Dely, F. Niguët, V. Gillet)

#### Pour que 2011 soit l'année où votre bien-être prévaudra sur la rentabilité !

Au Palais, nous nous battons contre les pollutions, que ce soit les rejets toxiques de l'incinérateur de l'Agglomération de Limoges, ceux issus des déchets de la pétrochimie de l'usine VALDI ou ceux qui souillent nos sols et nos eaux comme sur l'aire de stockage d'amiante de la Coved et les friches industrielles à l'entrée du bourg. Aujourd'hui, il serait question d'un projet d'épandage de lisiers de porcherie industrielle sur nos bords de Vienne côté Panazol, ce qui allongerait encore la liste des menaces à la santé des palaisiens et surtout à celle de nos enfants.

A l'heure où l'Institut de Veille Sanitaire note l'élévation du nombre des cancers chez l'enfant, où les scientifiques admettent les dangers sanitaires de la pollution chimique, en particulier chez les jeunes, et que l'Unesco en fait un des points importants de son 3<sup>e</sup> colloque en Avril 2011 à Paris, allons-nous au Palais baisser imprudemment la garde ? NON ! 2011 ne sera pas l'année du relâchement de notre vigilance pour :

- le rejet de toute nouvelle pollution locale et d'infrastructure dévastatrice de notre patrimoine naturel,
- la diminution, voire la résorption des pollutions existantes,
- la qualité des cours d'eau et des captages sur la commune,
- la poursuite du programme communal de mise en valeur des bords de Vienne avec, en point d'orgue, les démarches nécessaires à la réouverture de la baignade de La Sablière.

Si, en plus de ces actions spécifiques, notre travail au conseil peut influencer favorablement sur les décisions fiscales et sociales sans obérer les finances municipales et dans un esprit de réelle collaboration... alors l'année sera profitable à tous.

**Recevez tous nos vœux les meilleurs pour 2011.**

## Cent ans dans son Palais !



**100 ans, Mémé Jeanne ou Tante Jeanne** comme l'appellent les enfants de Puy Neige, a soufflé ses 3 bougies : le numéro 1, les 2 numéros 0. Ouf, on lui a épargné la centaine ! Et pourtant, Mémé Jeanne a la "pêche". C'est dans la salle Simone Signoret que sa famille et ses amis étaient réunis pour fêter cet anniversaire.

Droite comme un i, elle se déplace d'un pas sûr, quelquefois avec sa canne pour lui donner plus d'assurance. Avec une mémoire d'éléphant, elle raconte soit quelques moments de sa vie, soit l'évolution du Palais. C'est la mémoire vivante, le témoin de l'histoire...

Jeanne Ruaud est née au Puy Neige (route des Bardys), sur la commune du Palais-sur Vienne le 18 Novembre 1910, dans la maison voisine de celle qu'elle habite aujourd'hui. Elle n'a jamais quitté son village.

C'est l'histoire d'un siècle qu'elle a vu défiler, avec des moments souvent difficiles.

Elle est allée à l'école des filles du Palais de 1916 à 1922, qui se situait Chemin de l'église (aujourd'hui Avenue Turgot). Tous les jours c'est à pied avec les autres enfants du village qu'elle s'y rendait. Le ramassage scolaire n'existait pas !! Malgré ces peu d'années passées sur les bancs de l'école, Mémé Jeanne sait lire et écrire mieux que certains aujourd'hui qui ont fait des études plus longues !

Jeanne faisait des kilomètres à pied pour aller danser, elle allait à Rilhac Rancon, "Chez Texier" au Palais, ou même à Saint-Priest Taurion notamment pour la fête du 15 Août. "On partait en groupe, on riait on faisait tous ces kilomètres sans s'en rendre compte. Une fois par mois, on allait à une séance de cinéma projeté près de l'usine de cuivre". Pendant la guerre, son mari était prisonnier, c'est Jeanne qui, comme beaucoup de femmes en cette difficile période, a exploité la ferme. Malheureusement en 1958 elle perd son époux et elle va donc assumer : elle s'occupe seule de la ferme car ses fils partent en Algérie. Jeanne a donc réalisé des travaux très pénibles d'autant qu'à cette date, il n'y avait pas de tracteur dans l'exploitation.

Jeanne parlait à ses bêtes, c'est un peu comme si elles faisaient partie de la famille. Elle raconte par exemple qu'elle avait élevé une vache au biberon, qui ensuite la suivait partout comme un chien et même se postait à la fenêtre pour regarder la télévision. La truie venait tous les matins chercher un quignon de pain dans la cuisine sans faire de saleté.

Toujours avec le sourire, elle dit qu'un jour le vétérinaire est arrivée pour vacciner les vaches. Ce Monsieur se demandait comment il allait faire si personne ne pouvait lui tenir les animaux. Jeanne lui a dit qu'elle allait s'en occuper. Méfiant, il accepta mais fut impressionné de voir comment Jeanne maîtrisa ses vaches, rien qu'en leur parlant.

Aujourd'hui, Mémé Jeanne ou Tante Jeanne vit toujours dans sa ferme de Puy Neige. Les enfants qui viennent la voir l'adorent et sont admiratifs de la manière dont elle descend les escaliers. Elle dévore les livres : (Signol, le dernier livre de Drucker, des magazines). Elle marche encore beaucoup avec sa fidèle copine (voisine), qui est née en 1919 dont elle a connu les 7 générations de sa famille !

Une surprise l'attendait pour son anniversaire : le groupe folklorique "Lou Gerbasou" était venu pour elle, ainsi tous les invités ont pu danser.

**Mémé Jeanne, nous vous souhaitons de garder votre bonne humeur et votre sourire ainsi qu'à nos autres centenaires palaisiens.**